

L'UNITÉ NEURO-VASCULAIRE : bonne nouvelle pour les victimes d'AVC en Limousin

Dr Francisco Macian-Montoro, responsable de l'UNV,
et Dr Laurent Magy, du service de neurologie

Le Limousin enregistre chaque année 2 300 hospitalisations pour Accident Vasculaire Cérébral (AVC), et observe une surmortalité des victimes d'AVC par rapport à l'ensemble du pays. Notre CHU qui accueillait déjà plus de 46 % des patients de la région, a créé une Unité Neuro-Vasculaire (UNV) qui permettra de sauver des vies et de diminuer les séquelles liées à cette pathologie.

Une UNV permet d'éviter 1 décès et 1 dépendance pour 25 patients traités. Un bénéfice nettement supérieur à celui obtenu par une équipe mobile ou un service d'hospitalisation standard (neurologique ou pas).

Qu'est-ce qu'une UNV ?

Il s'agit d'une unité d'hospitalisation prenant en charge 24h/24 des patients victimes d'un AVC et composée d'un secteur de soins intensifs et d'un secteur sub-aigu. Elle constitue un pôle d'expertise diagnostique et thérapeutique sous la responsabilité d'un neurologue formé à la pathologie neuro-vasculaire et compte avec une équipe pluridisciplinaire spécialisée : infirmières, aides-soignantes, orthophonistes, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, neuropsychologues, assistantes sociales. Par sa situation particulière dans la filière neuro-vasculaire, l'UNV est une structure coordinatrice et structurante de la filière. Elle est en relation directe avec les structures d'amont (Centre 15, service d'accueil d'urgence...), d'aval (médecine physique et réadaptation, soins de suite...) et hospitalières (neuro-radiologie, cardiologie, angiologie, chirurgie vasculaire, neurochirurgie, réanimation...).



cueil d'urgence...), d'aval (médecine physique et réadaptation, soins de suite...) et hospitalières (neuro-radiologie, cardiologie, angiologie, chirurgie vasculaire, neurochirurgie, réanimation...).

L'UNV du CHU de Limoges

L'Agence Régionale d'Hospitalisation (ARH) Limousin a reconnu en juin 2008 une UNV avec 6 lits de soins intensifs et une occupation de 24 lits en secteur sub-aigu dans le service de neurologie. Dans cette unité peuvent être réalisés des gestes de thrombolyse et une prise en charge spécifique des AVC. Les neurologues de l'unité sont en contact permanent avec le Centre 15 et les services des urgences à niveau régional 24h/24 et 7j/7 par un numéro d'urgence dédié, le 06 25 43 53 58. Ce numéro de téléphone est à disposition de tous les médecins pour un avis concernant une urgence neuro-vasculaire et un éventuel transfert. La plupart des admissions se fait donc par transfert ou par le service d'accueil d'urgence. ■

Indicateurs d'activité de notre UNV

Sur les 6 premiers mois 2009 :

- 226 patients pris en charge en secteur de soins intensifs : + 69 % / aux années précédentes.
- 11 % des patients repartent à domicile, complètement indépendants après environ 3 jours d'hospitalisation.
- 33 thrombolyse (traitement le plus efficace pour les AVC ischémiques) réalisées : + 25 % / 6 premiers mois 2008.

Les AVC en France et dans le monde

En France :

- 150 000 AVC par an, soit un toutes les 4 minutes.
 - Traiter tous nos AVC en UNV permettrait d'éviter 7 500 décès annuels en France.
 - Il existe 80 UNV.
- Dans le monde :
- Première cause de handicap acquis de l'adulte.
 - Deuxième cause de mortalité.



- EN SAVOIR +**
- Société Française Neuro-Vasculaire, SFNV-2000
 - Circulaire DHOS/DGS/DGAS/ n° 517 du 03/11/2003
 - Circulaire DHOS/O/ 2004 du 05/03/2004
 - Circulaire DHOS/O4/2007/108 du 22/03/2007, complément de celle de 2003.
 - Recommandations professionnelles HAS : www.has-sante.fr



L'équipe médicale de l'Unité Neuro-Vasculaire : Pr Jean-Michel Vallat, chef de service de neurologie
Dr Francisco Macian-Montoro, responsable de l'UNV, Dr Thierry Adoukonou, chef de clinique.
Les autres praticiens du service de neurologie participent également à l'astreinte 24h/24.

